

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2024-09-004

L'an deux mille vingt-quatre et le 25 septembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 13 septembre 2024, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Brice BOUVIER, Marie-José ESTEVA, Quentin FALCOZ, Agnès DELCOR, Emilie BOULET, Mathieu GARRIGUE, Sandrine PIROF, Bernard PIROF, Laetitia TISSEYRE, Angélique FOUSTER
Eric CHARRE en visioconférence

Absents :

Mme Virginie SPITZ donne procuration à Mme Emilie BOULET
M. Ludovic THIVOLLE donne procuration à Mme Marie-José ESTEVA

Madame Emilie BOULET a été élue secrétaire de séance.

**Marché de Maîtrise d'œuvre
Recomposition de la salle polyvalente
Avenant N°1**

M. le Maire présente au conseil municipal l'avenant N°1 de maîtrise d'œuvre de l'architecte SCP Gotanegre-Vermeersch concernant les travaux de recomposition de la salle polyvalente pour un montant de 16 040.00 € HT, demande à l'assemblée de se prononcer sur cet avenant.

VU la délibération N°2022-12-010 en date du 13/12/2022 attribuant le marché de Maîtrise d'œuvre ;

VU la délibération N°2024-07-007 en date du 04/07/2024 approuvant l'Avant-Projet Définitif (APD) pour un montant de 770 000 € HT ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE d'accepter l'avenant N°1 de Maîtrise d'œuvre de la SCP Gotanegre-Vermeersch architectes 66760 Bourg-Madame pour un montant de 16040 € HT sur l'opération « recomposition de la salle polyvalente ».

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2024 opération 136.

DIT que l'avenant N°1 sera annexé à cette délibération.

DONNE tous les pouvoirs à M. le Maire en ce qui concerne le règlement de cette opération et la signature des pièces y étant relative.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Monsieur Le Maire
Christian PALLARES

Accusé de réception en préfecture
066-216600056-20240913-202409004-DE
Date de télétransmission : 01/10/2024
Date de réception préfecture : 01/10/2024

